

L'intelligence économique et la puissance des états : le modèle Américain.

BOUZID Merouane*

الملخص:

يعيش العالم على العموم وعالم الأعمال على الخصوص حالياً وأكبر من أي وقت مضى مرحلة تتسم بالاعتماد على المعلومات فقد أصبحت هذه الأخيرة من الضروريات الأساسية في الحياة الاقتصادية فهي أساس الميزة التنافسية وهذا راجع للتقدم المتسارع والتنافس المتزايد. وفي ظل هذا المحيط تعمل الحكومات والدول جاهدة على تحسين مكانتها على المستوى العالمي والإقليمي، عن طريق التحكم المطلق والجيد في المعلومات لتحقيق الريادة والقوة. وحتى يتحقق هذا الهدف لجأت هذه الأخيرة على اعتماد نظام للحيطرة والحذر وذلك بتطبيق نظام الذكاء الاقتصادي. عن طريق جمع المعلومات ومعالجتها ثم توزيعها على الجهات المختصة لاتخاذ القرار بما يحقق الهدف والغاية وهو اكتساب القوة اللازمة التي تسمح بالتموقع الجيد على المستوى العالمي.

الكلمات المفتاحية: الذكاء الاقتصادي - العولمة - القوة - الدولة - عوامل القوى.

Résumé : La question principale abordée dans cet article. Est de savoir comment l'état peut-il utiliser l'intelligence économique pour accroître sa puissance ? en effet tout le monde parle du concept d'Intelligence Économique, tous les États du monde commencent à le mentionner. Certains parce qu'ils l'ont mis en pratique et d'autres parce qu'ils se rendent compte qu'il va falloir le faire. En réalité cela provient de la mondialisation ; qui est en train de bouleverser complètement les données du

monde, les obligeant de trouver de nouveau repérés, de définir de nouvelles méthodes et d'utiliser des outils modernes et adaptés pour faire face à ses conséquences. Nous sommes dans un mode de surabondance d'information dans lequel le problème n'est pas de détenir une information mais de pouvoir traiter un certain nombre pour en extraire l'essentiel.

Mots clés : intelligence économique - puissance - facteurs de puissance - l'état - mondialisation.

* Maître assistant class « A », Université M'hamed Boughuera. Bumerdes, Algérie.

Introduction:

L'apparition de ce terme a pour origine les Etats Unis d'Amérique; du domaine militaire à celui des affaires, toute une évolution pendant des décennies qui comprend des étapes successives pouvant être différentes mais qui s'accordent toutes sur l'importance de l'information comme matière première et carburant du fonctionnement. L'intelligence économique n'est pas une pratique novatrice née exclusivement du développement de la technologie et de la société de l'information. Chaque pays, en fonction de son histoire, de son passé culturel et Religieux, de sa situation géographique, de ses richesses naturelles ou industrielles a conduit, au cours des siècles, à une démarche que l'on peut qualifier d'IE.

I) Le concept d'intelligence économique:

I-1) Définition de l'intelligence économique:

La notion d'IE est une notion aux frontières peu stables. En effet, ces dernières années ont vu ses définitions se multiplier et évoluer.

Celle à laquelle il est fait le plus fréquemment référence, pour cause d'antériorité, elle fut la première et elle émanait d'un comité d'experts sous la tutelle d'un organisme public, est celle du commissariat général du plan:

« L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût ».

La définition proposée par Bernard Besson et Jean-Claude Possin élargit le concept, en effet, *« L'intelligence économique est la maîtrise concrète de l'information et la coproduction de connaissances nouvelles . . .elle offre à chacun, selon ses compétences, ses savoirs et ses possibilités, une prise de participation à une démarche d'intelligence collectives ».*

Pour Allain-Dupré et Duhard: *« L'intelligence économique est avant tout un outil d'aide à la prise de décision; elle s'appuie sur l'information de décision;*

C'est -à-dire l'information constituant une ressource stratégique de l'entreprise. Son objet est la réduction de l'incertitude dans le but de rendre la décision non aléatoire ».

Pour François Jakobiak : « *L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique* ».

L'intelligence économique est aussi définie comme « *L'ensemble des action de surveillance de l'environnement national et international en vue de recueillir, traiter, analyser et diffuser toute information utile aux acteurs économiques. Elle intègre la protection de l'information ainsi produite et son utilisation dans des action d'influence et de lobbying* ».

Ou encore : « *L'intelligence économique est le processus par lequel les entreprises s'informent sur tous les aspects des activités de leurs concurrents, il est considéré comme un ingrédient essentiel dans la planification, non seulement pour la commercialisation mais aussi dans les programmes de production, des ressources humaines, les finances et toutes les autres activités de l'entreprises sur lesquelles les concurrents peuvent influencer d'une façon direct ou indirect* ».

Quelque soit la définition donnée à l'intelligence économique, le résultat de cette démarche a pour Objet de produire de l'information à haute valeur ajoutée, et la réduction d'incertitude dans la prise de décision.

C'est ce qui explique l'intérêt porté à ce concept, aussi bien par les entreprises, les organisation professionnelles, que les pouvoirs publics.(les états)

I-2) Méthodologie de l'intelligence économique :

-La captation et la production du savoir (surveillance et décryptage de l'environnement) : il s'agit de recueillir de l'information par l'intermédiaire de réseaux (formels et informels), par la consultation et le suivi de la presse, de bases de données, d'Internet, etc. en somme il s'agit d'accumuler le maximum de renseignements (au sens neutre) dits stratégique ou à forte valeur ajoutée.

-La mise en œuvre d'une compétence collective (fonction interne) : il est nécessaire de capitaliser un savoir en interne et de l'enrichir. L'objectif est de nourrir le flux informationnel de l'entreprise et de s'assurer de sa bonne circulation (dans les réseaux), de sa bonne distribution et de sa bonne utilisation (« la bonne information au bon moment à la bonne personne »)

-Acquisition d'une méthodologie d'analyse efficace : une fois l'information recueillie, vérifiée et enrichie, il faut l'analyser pour lui donner du sens. Ainsi, des cartographies stratégiques permettent de comprendre non seulement l'environnement, les menaces et opportunités mais aussi les prises de positions et les jeux de pouvoir « invisibles ». Cette dynamique permet de dresser un panorama optimal de la situation et de dégager des marges de manœuvre. Une fois l'échiquier et les pions stratégiques cernés, l'intelligence économique aborde sa dernière phase, celle de l'action et la contre-action.

-Action et contre-action : l'intelligence économique, ne se borne pas à la veille. Elle utilise l'information dans des actions concrètes. Ainsi, l'information préalablement valorisée prend tout son sens dans la construction et la mise en œuvre de scénarii tactiques. Elle permet d'agir (offensive) ou de riposter (défensive) à des mutations et des crises, ou simplement de réaliser les objectifs de croissance de l'entreprise. (9)

II) LA PUISSANCE

Il y a vingt ans, la puissance des états s'appréciait largement selon l'étendue de leur territoire. Les puissances coloniales disposaient donc d'un insigne avantage. Aujourd'hui, l'hégémonie des Etats-Unis confère au concept une nouvelle résonance, tandis que la mondialisation pose la question de la capacité des états à conserver le contrôle du destin national. Face au pouvoir des grands groupes industriels, financiers, médiatiques, comment un état peut-il s'affirmer comme puissance ? des critères tels que l'étendue de son territoire, ses ressources naturelles ou sa population, apparaissent comme des facteurs nécessaires à son rayonnement, non comme des paramètres déterminants ou même décisifs. Au sein ou au-delà des organisations régionales, la puissance relève aujourd'hui de la capacité à se faire entendre à l'échelle du monde sur les plans diplomatique et militaire, technologique et culturel

II-1) Notions et définitions

La notion de puissance est liée à celle de volonté. Une collectivité puissante est d'abord une collectivité qui le *veut*. D'où la pertinence intellectuelle de la très nietzschéenne volonté de puissance. Vouloir, c'est engager une action à partir de circonstances. Dans le cas des états, la notion de volonté implique celle de souveraineté. un état incapable de vouloir ne saurait être souverain. (10)

La suprématie de l'état est un principe fondamental de l'exercice du pouvoir dans nos sociétés .cependant, on note aujourd'hui une tendance continue à la dévalorisation de l'état, ou tout au moins à l'atténuation de sa « centralité ». Il faut d'abord prendre en compte que l'état subit l'assaut des doctrines fédéralistes, qui réclament à la fois la montée en puissance des organisations supranationales et l'accroissement de l'autonomie des collectivités infranationales (communes et régions essentiellement ; dans les états unitaires, la décentralisation est à l'ordre du jour).

En second lieu ? Le développement des organisations internationales – mondiales et surtout régionales – tend à limiter l'autonomie des états, aboutissant même à des transferts de souveraineté (l'union européenne en demeure l'exemple emblématique).

Enfin, jusqu'à la chute du mur de Berlin, la domination de la scène internationale par les deux superpuissances (Etats –Unis et Union soviétique) avait accoutumé les nations à un phénomène de vassalisation des Etats, soumis à l'influence de ces puissants protecteurs. L'intérieur du bloc soviétique, après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie, en aout 1968, l'Union soviétique avait formulé la « doctrine Brejnev», ou doctrine de la « souveraineté limitée», qui justifiait une intervention dans les affaires intérieures d'un pays « frère », dans le cas ou le socialisme y serait « menacé » L'effondrement des régimes communistes et par voie de conséquence de L'URSS, en tant qu'union d'Etats, a eu pour effet de poser de façon autre la question de la souveraineté des Etats tant entre eux que sur la scène internationale.

Un Etat puissant, ce qui nécessite donc volonté –c'est –à –dire souveraineté -, se caractérise non seulement par son poids territorial, démographique et économique, mais aussi par les moyens dont il dispose pour s'assurer d'une influence durable dans le concert des nations (en termes économiques, culturels et diplomatiques). Celle-ci suppose une capacité à innover en permanence, à acquérir et conserver des parts de marchés (en s'appuyant sur des firmes implantés mondialement et sur des instruments monétaires solides), à diffuser ses propres valeurs, à disposer des moyens financiers et militaires de « peser » dans l'arbitrage des conflits régionaux.

II-2) les facteurs de puissance

D'après le Raymond Aron des années quarante, les facteurs de puissance pouvaient être grossièrement ramenés à trois : les ressources naturelles, le volume de la population et le potentiel industriel, sachant que ce dernier conditionnait largement la capacité militaire. Dès lors la puissance se trouvait largement concentrée entre les mains de quelques vastes Etats multinationaux ou leaders qui avaient su développer sur une large échelle les techniques de production modernes. Parmi ces « empires », la Grande – Bretagne s'essouffait progressivement et abandonnait rapidement le terrain aux Etats – Unis et à l'Union soviétique.

On peut dire que les évolutions des décennies ont modifié la donne. Tout d'abord la puissance s'est diffusée sous l'effet de cinq grandes tendances : le renforcement de l'interdépendance économique, l'émergence et l'affirmation d'acteurs transnationaux, le développement du nationalisme dans les états faibles, l'expansion de la technologie, et la modification des grands enjeux de la politique internationale. Le développement mondial des techniques de transport et de communication, le déploiement des multinationales, l'expansion mondiale du commerce, l'essor des flux financiers internationaux, ont créé les conditions d'une interdépendance économique globale dont le premier effet fut de réduire considérablement la marge de manœuvre des autorités nationales en matière économique et monétaire, rendant du même coup plus aléatoire les initiatives isolées. La naissance des zones économiques régionales fut partiellement à l'origine de ce phénomène tout en constituant en même temps une réponse aux nouvelles contraintes pesant sur les états nationaux. La diffusion de la puissance s'explique aussi et se traduit par le renforcement des états faibles. Si quelques grandes puissances ont conservé un avantage marqué en matière de technologie militaire et civile, nombre d'états du tiers-monde peuvent aujourd'hui témoigner de capacités non négligeables, d'où des interventions régionales beaucoup plus coûteuses ou risquées pour les grandes puissances. La dissémination de la haute technologie militaire, le développement des industries militaires nationales, la prolifération des armes de destruction massive participent de ce phénomène. Maintenir un rang de superpuissance ou de « grande » puissance se révélera dans les décennies à venir beaucoup plus complexe, et impliquera un ensemble large de moyens d'action et d'acteurs

Aujourd'hui, il faut ajouter aux facteurs « matériels » traditionnels de la puissance des facteurs « immatériels ». la cohésion nationale, le rayonnement culturel (linguistique, médiatique, éducatif...) et la capacité réticulaire d'influence, notamment au sein des institutions internationales, jouent un rôle grandissant dans la puissance globale. Ces facteurs donnent à la puissance une nouvelle physionomie : tendanciellement, la puissance globale d'un grand pays s'exerce moins aujourd'hui sur le monde du commandement direct ou de la contrainte apparente que sous la forme de l'influence (mesurée principalement par la capacité d'orienter le comportement des nations partenaires, ou de s'assurer d'une prépondérance dans des processus de codécision

Tableau les facteurs de puissance

Facteurs matériels	Facteurs immatériels
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources de base : territoire et Population ▪ Capacité militaire ▪ Capacité économique ▪ Potentiel scientifique et technologique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohésion nationale ▪ Rayonnement culturel ▪ Influence sur les institutions internationales

Source : www. Info guerre. Com

On a cru un moment que la globalisation des échanges, l'internet et autres moyens de communication, pouvaient effacer les nations. On s'aperçoit désormais que cette globalisation se fait surtout au profit d'une seule, les Etats-Unis qui, par leur masse et leurs moyens économiques, militaires et culturels, exercent une prépondérance difficilement contestable.

Reste toutefois la question de la circulation financière, qui semble échapper au contrôle des grandes puissances, Etats-Unis compris. La transaction monétaires, évalués par certains experts à mille milliards de dollars par jour, obéissent à des logiques contradictoires qui ne sont guère régulées par les institutions financières internationales, FMI en tête (sur lesquelles, les États-Unis conservent la haute main).

III) l'état et. (le modele Américaine)

III- I) l'intelligence économique comme évidence :

Le système d'intelligence économique américaine est fondé sur une approche libérale marquée par la dispersion des dispositifs d'intelligence économique individualisés avec des ressources mondiales. Il existe aux Etats-Unis un grand marché de professionnels de l'information au service des entreprises pour assurer des services d'intelligence économique et de services d'influence et de lobby.

Cette activité est facilitée par l'existence d'agences de production et de diffusion de l'information technique et commerciale. Parmi celles-ci, figurent l'office gouvernemental chargé des publications officielles, la Bibliothèque du congrès, le département de la Défense, la National Aeronautics and Space Administration

(NASA), l'Agence chargé de la protection de l'environnement et la Fondation nationale de la science.

L'intelligence économique est entrée dans une phase de maturité aux Etats-Unis : les entreprises l'ont concrétisée dans des structures *ad hoc*. En particulier, des entreprises comme Procter & Gamble sont parfois appelées « *The CIA of the Fortune 500* » (la CIA des 500 plus grandes entreprises américaines). L'intelligence économique n'y est plus considérée comme un simple avantage compétitif mais comme une logique intrinsèque à l'activité de l'entreprise. En Europe, la situation est beaucoup plus contrastée. Dans certains groupes ou même PME, des efforts considérables sont accomplis, mais la démarche – malheureusement – ne s'est encore pas uniformément répandue. Il faudrait renforcer la pratique de l' L'intelligence économique en assurant sa pérennité (laisser le temps aux équipes de construire leur compétence sans oublier les méthodes qui ont amené les succès du passé) et sa généralisation.

III-2) : comment l'état américain peut-il utiliser l'intelligence économique pour s'accroître sa puissance ?

En effet, l'intelligence économique n'est pas seulement une idée mais le fruit d'un besoin vital. Elle occupe une position stratégique dans le fonctionnement de l'économie réelle en termes de mobilisation de matière grise, de veille, de production de connaissance, d'acquisition de renseignements, mais aussi – et on l'oublie trop souvent d'influence.

De plus en plus intense, la concurrence planétaire n'en est pas pour autant de plus pure : chacun, comme toujours, cherche à tirer son épingle du jeu par tous les moyens. Il existe aujourd'hui une forme de naïveté dans le monde et sur tout dans les pays de Tier monde et plus encore en Algérie, qui s'exprime dans une conception éthérée de la compétition économique et du droit qui la régit. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette naïveté n'est pas universellement partagée, et que nombre de puissances économiques, en Amérique ou en Asie, ont une vision totalement différente des dynamiques de la mondialisation.

Les entreprises américaines peuvent mobiliser à leur profit d'immenses moyens qui ne tiennent pas seulement à la puissance économique des Etats-Unis mais aussi à une volonté politique forte. La clef de ce système repose dans l'imbrication, encore inimaginable en France – et peut-être en Europe-, entre le Public et le privé. Force est de constater que les dépenses militaires et les systèmes de renseignement américains ne servent pas qu'à la défense nationale et à la lutte contre le terrorisme. Qui peut penser un instant que le futur système « *Total Information Awareness* », destiné à permettre l'accès à l'ensemble des données électroniques mondiales, ne fournira pas non plus aux pouvoirs publics américains une information économique précieuse dont ils sauront faire le meilleur usage ?

Le fait est que l'Etat américain fait prévaloir entre les sphères publiques et privées des règles de coopération non écrites mais très efficaces et que les entreprises nationales partent rarement en ordre dispersé à la conquête des marchés internationaux . Cette imbrication se laisse à contempler dans sa forme la plus achevée à travers ces puissants fonds d'investissements (type Carlyle) qui échappent aux classifications habituelles de la finance et qui jouent un rôle déterminant dans le système offensif américain de guerre économique.

Ce n'est pas céder à l'obsession du complot, ni sous-estimer la compétitivité des entreprises américaines, que de prendre conscience de ces réalités, et de se mobiliser pour y faire face. Sans doute les formes d'intervention traditionnelle de l'Etat dans l'économie sont-elles pour beaucoup dépassées. Mais de nouvelles options se développent, vis-à-vis desquelles une forme d'aveuglement idéologique serait catastrophique. Entre les pays qui l'ont compris et les autres, l'écart ne pourra que se creuser...

Conclusion :

Durant les deux derniers siècles, le développement économique a été plus conditionné par le progrès technique et technologique, lui même entretenu par les profits de ce développement. L'accélération des mutations industrielles, des changements technologiques et leur diffusion à l'ensemble de la sphère des activités des pays développés ont eu pour effet la transformation progressive, puis rapidement, tant de la qualité des produits et des services que de leurs systèmes de production, de distribution et d'exploitation.

Aujourd'hui l'environnement des entreprises est caractérisé par la mondialisation des marchés, le développement technologique, la complexité des relations, la multiplicité des acteurs, l'augmentation des opportunités et la multiplication des risques et des incertitudes.

Cette mondialisation entraîne une ouverture des marchés et donc une augmentation de la concurrence internationale. Les états et les entreprises, pour faire face à cette concurrence, doivent connaître et analyser ceux qui les entourent. L'intelligence économique a pour vocation de constituer la culture de « combat » que le management stratégique doit faire sienne pour remporter des victoires dans cette guerre. Economique à dimension mondiale.

Références:

- (1): Guy Massé, intelligence économique, un guide pour une économie de l'intelligence, Edition De Boeck, Bruxelles 2001 p240.
- (2): B. Besson. J-C Possin, l'audit d'intelligence économique : mettre en place et optimiser un dispositif coordonné d'intelligence économique, édition Dunod, 2006 p3.
- (3): Guy Massé op.cit p262.
- (4): François Jakobiak, Intelligence économique, techniques et outils, édition d'organisation paris 2009 p7.
- (5): Ministère de l'industrie de la PME et de la promotion de l'investissement, Manuel de formation en intelligence économique en Algérie 2010 p12.
- (6): Chris West, compétitive intelligence, palgrave, Great Britain, 2001 p12
- (7): [www. Veille. Com](http://www.Veille.Com)
- (8): Rouach Daniel, la veille Technologique et l'intelligence économique, Que sais-je paris, 1996 p67.
- (9): Achard pierre et Bernat J. Pierre, l'intelligence économique : mode d'emploi, ADBS ? 1998.
- (10): André Louât, le sous-développement- stratégies et résultats, édition ellipses, paris, 1999 p104.
- (11): Jean-Pierre Paulet, le multinational frein ou moteur de l'économie, édition ellipses, paris 1999 p74.
- (12): [www. Info.guerre. Com.](http://www.Info.guerre.Com)